Le peuple valdôtain

1 • **L'Union Valdôtaine,** Mouvement politique qui se rattache aux principes du Fédéralisme global, a comme finalité d'assurer l'épanouissement du caractère ethnique et linguistique du peuple valdôtain ; d'en servir les intérêts culturels, politiques, sociaux et économiques ; de favoriser la coopération entre les communautés ethniques. **1 • L'Union Valdôtaine** s'engage à réaliser la souveraineté politique du Val d'Aoste par les voies démocratiques afin de seconder l'aspiration du peuple à l'autogouvernement dans le cadre d'une Europe unie des Peuples.

26 JUIN 2008 • 0,40 euros • Poste Italiane S.p.A. - Spedizione in A.P. D.L. 353/2003 (conv. in L. 27/02/2004 n° 46) art. 1 comma 1 DCB - AOSTE • LV année • N. 18024 **25**

www.unionvaldotaine.org
www.lepeuplevaldotain.it

EDITORIAL

En marge d'un colloque

Joseph Rivolin

Le samedi 21 juin, j'ai participé à un colloque organisé par l'Assessorat de la Culture de la Région Piémont, la Province de Turin et plusieurs associations culturelles et collectivités locales dans le cadre de la 1ère « Fête des minorités linguistiques historiques de la Province de Turin ». Le thème de cette rencontre, qui s'est déroulée au Villar du Pélis, était : « 65 anni dalla Carta di Chivasso, 60 anni dalla Costituzione, 9 anni dalla legge 482/99 : il lungo cammino delle minoranze linguistiche storiche nello Stato italiano ». Après le salut des autorités, le pasteur Giorgio Tourn et moi-même avons parlé de la Charte de Chivasso ; le député Felice Besostri, a expliqué les contenus de la loi de tutelle des minorités linguistiques historiques de la République italienne par rapport aux principes constitutionnels, et l'Assesseur à la Culture de la Province de Turin Valter Giuliano a illustré les initiatives de l'administration provinciale pour son application.

Un public nombreux, comprenant plusieurs syndics et autres administrateurs locaux, a suivi la manifestation, en attestant l'intérêt que les thèmes liés à la sauvegarde des cultures minoritaires rencontrent dans des réalités semblables à la nôtre.

La loi 482 de 1999, qui a donné aux collectivités locales la possibilité de financer des initiatives finalisées à leur mise en valeur, a favorisé une prise de conscience des valeurs culturelles, qui évolue vers une prise de conscience politique.

Lors de la table ronde, en partant des contenus de la Charte de Chivasso, plusieurs administrateurs sont intervenus pour aborder l'actualité politique, notamment la proposition d'abolir les Communautés de Montagne.

On a pu toucher du doigt combien les principes énoncés dans la Charte de Chivasso conservent de leur actualité, et quel peut être l'intérêt, pour nous les Valdôtains, de garder les contacts avec d'autres contextes minoritaires qui nous sont proches tant du point de vue géographique que linguistique, et d'établir des formes de collaboration pour élaborer ensemble des stratégies de promotion des caractéristiques socio-économiques et culturelles communes ou analogues.

Le président Caveri à Bruxelles pour le Comité des Régions et l'AEM

Le président de la Région, Luciano Caveri, a participé, le mardi 17 juin dernier, au siège du Comité des Régions, à Bruxelles, à l'Assemblée générale de l'« Association Européenne des Elus de Montagne » (AEM). A l'ordre du jour étaient inscrits les rapports d'activité 2005/2007, ainsi que le renouvellement des délégations nationales, l'élection du nouveau Bureau exécutif et du nouveau Président.

« *Les montagnards européens d'aujourd'hui* – a déclaré le président Caveri – *voteraient-ils en faveur ou contre le traité récemment rejeté par le référendum irlandais ? Sans doute en faveur, par le fait que dans ce traité, pour la première fois, on parle de cohésion territoriale, pour la première fois on parle de la montagne et on la reconnait. Mais, en réalité, nous ne pouvons pas nier une sorte d'incompréhension envers une Union Européenne qui a du mal à concrétiser des mesures et des actions en faveur de la montagne.* »

En ce qui concerne la situation en Italie, Caveri a déclaré que « *depuis quelques mois, la situation semblait être paralysée dans l'attente d'une nouvelle loi sur la montagne – en substitution de celle en vigueur, qui date des années 90 – aujourd'hui, le Gouvernement de centre-droite pense à nouveau à une proposition, déjà avancée par le Gouvernement de centre-gauche, à savoir la suppression tout court des Communautés de Montagne. En alternative à cette mesure draconienne mais inutile, il serait souhaitable de prendre en considération le projet de loi sur la montagne présenté au Parlement par le Conseil de la Vallée d'Aoste, dans lequel on aborde les thèmes fondamentaux qui devraient faire l'objet d'une loi communautaire sur la montagne.* »

Enfin, pendant le séminaire politique « *Quel avenir pour les territoires de montagne dans les politiques communautaires après 2013 ?* », le Président Caveri est intervenu sur

SUITE PAGE 2

Le Conseil fédéral de l'Union Valdôtaine, réuni à Aoste le 24 juin 2008,

A EXAMINÉ les résultats des élections du Conseil de la Vallée, qui ont été très positifs pour le Mouvement, grâce à l'engagement et au travail de tous les Unionistes et particulièrement de tous les candidats.

IL REMERCIE les conseillers sortants du travail qu'ils ont déployé pendant la législature qui vient de s'achever et souhaite aux élus de porter de l'avant une action profitable et constructive, finalisé à la réalisation du programme électoral, dans le but d'assurer le développement culturel, social et économique du peuple valdôtain.

IL RENOUVELLE en outre ses remerciements les plus vifs aux électrices et aux électeurs pour avoir renouvelé leur confiance dans l'Union Valdôtaine, en reconfirmant son rôle central dans le cadre politique régional.

IL REMERCIE enfin le président sortant du Mouvement Guido Cesal de son activité dans un moment politique difficile, tout en prenant acte de sa décision de démissionner.

En matière d'urgence sanitaire et de matériaux inertes

Berlusconi attaque deux lois régionales

Le Gouvernement Berlusconi, sur proposition du Ministre pour les affaires régionales, Raffaele Fitto, a décidé d'attaquer devant la Cour constitutionnelle deux lois régionales votées par le Conseil de la Vallée.

La première attaque concerne la nouvelle réglementation des urgences sanitaires.

Les censures venant du Gouvernement se basent, en particulier, sur les normes qui concernent l'encadrement à l'intérieur des rôles de la direction médicale des médecins des urgences territoriales conventionnées, possédant des qualifications professionnelles déterminantes, retenues, selon le Gouvernement, en opposition avec la réglementation nationale que cette même réglementation prévoyait mais avec des effets limités dans le temps et à présent terminés, et sur les lois relatives aux compétences des chauffeurs-secouristes, qui sont afférentes aux compétences professionnelles médicales propres aux infirmières.

L'autre attaque, au contraire, suit celle qui fut déjà décidée par le précédent Gouvernement et concerne une norme contenue dans la loi régionale sur les fosses pour le stockage des matériaux inertes.

Encore une fois, les plaintes négatives sont orientées sur l'affirmation de ramener les matériaux inertes provenant des fosses à la réglementation rigoureuse des déchets et de les assujettir à l'impôt, décision que la Région a retenu et retient de ne pas partager aussi et surtout à la lumière des modifications récemment apportées par le législateur de l'Etat au Code de l'environnement, qui exclut les terres et les montagnes de creusement du domaine de l'application de la réglementation sur les déchets à des conditions déterminées, à vérifier au cas par cas et, par conséquent, déjà orientées sur la sauvegarde de l'environnement.

« *Cette Législature aussi* – commente le président de la Région Luciano Caveri – *s'ouvre avec une considération minime des prérogatives législatives qui appartiennent aux régions autonomes comme la Vallée d'Aoste. Comme ce fut déjà le cas avec les attaques lancées par le Gouvernement Prodi sur la Vallée d'Aoste en particulier à propos de l'urbanisme et de l'environnement, il semble, en effet, que le Gouvernement Berlusconi, dans le fait de formuler des remarques sur les lois régionales, ne tienne pas compte des particularités et des larges compétences que la Région détient en vertu de son Statut spécial, en tenant à considérer l'Autonomie spéciale de la même manière que l'Autonomie des régions ordinaires.*

J'espère que le nouveau Gouvernement pourra à l'avenir éviter certains contentieux constitutionnels ».

NOUVELLES DU SÉNAT

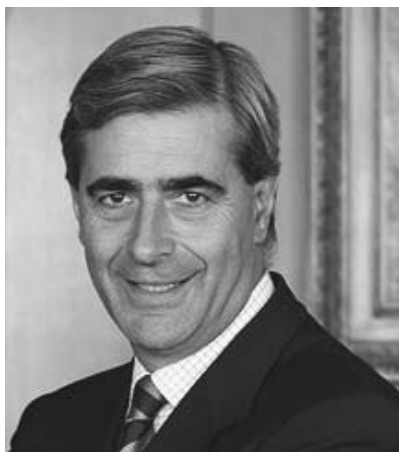

Le Décret de Loi du Gouvernement sur l'ordre public a été discuté dans la salle du sénat du 17 au 19 juin dernier. Le Débat a surtout été lancé après la présentation de l'amendement de la part du président du Conseil Berlusconi qui tente de renvoyer certains débats « non urgents ». De ce fait, l'image d'un président du Conseil qui avant tout désire « faire de l'ordre » dans ses affaires apparaît à nouveau. Cette décision a fait basculer l'équilibre et le climat de collaboration qui avant existaient. A propos du vote concernant l'amendement, une grande partie de l'opposition est sortie de la salle ; le groupe des Autonomies est, au contraire, resté en votant contre le Gouvernement en raison du fait que cet amendement dénature toutes les réglementations sur la sécurité et l'urgence de cette mesure. Le vote définitif s'est déroulé le 24 juin dernier. Enfin le travail de la Commission Santé s'est terminé de manière positive et j'ai été nommé rapporteur de la loi sur l'utilisation du cheval comme activité thérapeutique et de réhabilitation. Un problème qui a déjà été affronté en Vallée d'Aoste par l'intermédiaire de l'Assessorat de la Santé. Enfin, j'ai été nommé également secrétaire de la commission de la bicamérale sur les affaires régionales et de ce fait une porte s'ouvre comme possibilité de travail pour la Vallée d'Aoste.

Antonio Fosson

Aperçu des décisions du Gouvernement régional: séance du vendredi 20 juin

PRÉSIDENCE DE LA RÉGION
Le Gouvernement a approuvé la nomination de M. Walter Garin au poste de directeur de l'Institut régional Adolfo Gervasone – Istituto regionale Adolfo Gervasone de Châtillon.
Il a ensuite autorisé le président de la délégation représentant les pouvoirs publics à signer l'accord du 30 mai 2008 sur les services publics essentiels, relativement au Corps régional des sapeurs-pompiers.
ÉDUCATION ET CULTURE
L'Exécutif a donné son feu vert au transfert de fonds à l'Université de la Vallée d'Aoste - Università della Valle d'Aosta, au titre de 2008. Une subvention a été accordée au consortium « Operatori turistici Valle di Cogne » pour l'organisation de la deuxième édition du Festival international d'accordéon, qui se tiendra, à Cogne, les 28, 29 et 30 août 2008. Le Gouvernement a adopté le projet pour la poursuite de l'activité des guichets linguistiques destiné à la sauvegarde de la langue minoritaire patois-francoprovençal, qui sera présenté à la Présidence du Conseil des ministres en vue de l'obtention d'un financement durant l'année en cours. Des aides d'un montant de 200.000 euros ont été destinées aux associations culturelles valdôtaines au titre de 2008.
TERRITOIRE, ENVIRONNEMENT ET OUVRAGES PUBLICS
L'Exécutif a approuvé les ébauches du protocole d'accord et de la convention pour la mise en œuvre du Contrat de quartier II - Quartier Doire d'Aoste, qui sera signé par la Direction générale pour les politiques de l'urbanisme et du logement du Ministère des infrastructures, par la Région autonome Vallée d'Aoste et par la Commune d'Aoste, conformément au décret du Ministère des infrastructures et des transports du 27 décembre 2001 et à l'accord de programme-cadre signé le 24 janvier 2006. Une enveloppe de 276.440 euros a été débloquée pour la réalisation de l'avant-projet et du projet d'exécution des travaux de rénovation de l'immeuble qui accueillait autrefois le Lycée technique, industriel et professionnel de Verrès, afin que ces locaux puissent héberger le Lycée linguistique et social de l'institution scolaire Binel-Viglino. Le Gouvernement a entériné le projet d'exécution des travaux de mise aux normes des équipements de l'aile est du Petit séminaire accueillant le Lycée classique « 26 février », dans la commune d'Aoste, et a engagé une dépense de 360.000 euros à cet effet.
TOURISME, SPORTS, COMMERCE ET TRANSPORTS
L'Exécutif a autorisé le parrainage de la Federazione Italiana Calcio Balilla à l'occasion des compétitions nationale et internationale de football de table, qui se dérouleront à Saint-Vincent les 30 et 31 août 2008, ainsi que du 23 au 26 octobre 2008, et a débloqué une somme de 96.000 euros à cette fin. En vue de soutenir l'offre touristique estivale et hivernale de la Vallée d'Aoste, le Gouvernement a donné son accord pour la réalisation d'actions promotionnelles et publicitaires destinées au marché japonais et a prévu à cet effet une dépense de 30.500 euros. Des aides en capital, d'un montant total de 500.994 euros, ont été octroyées dans le cadre du régime de minimis à cinq entreprises commerciales, à huit entreprises touristiques et hôtelières et à dix-huit autres entreprises commerciales.

SUITE DE LA PAGE 1

Le président Caveri à Bruxelles pour le Comité des Régions et l'AEM

le débat concernant la nouvelle loi sur la Montagne. La journée s'est terminée par une présentation des vins de montagne organisée par le «Centre de recherches et de la valorisation pour la viticulture de montagne» (Cervim). Le jour suivant, le Président Caveri a participé à une conférence de presse du «Comité des Régions» pour la présentation des rapports Durnwalder, sur le Livre vert européen pour la montagne, et Bresso, sur le «Groupement européen de coopération territoriale», le nouvel instrument juridique qui permet la création d'une union interrégionale ayant une personnalité juridique de droit communautaire. Caveri a souligné le fait que «*après le referendum irlandais, et donc dans un moment de passage très difficile pour l'Union Européenne, il faut se réfugier dans une politique concrète, celle qui est liée à la capacité de résoudre les problèmes des citoyens*». « *Les cas des deux avis, Durnwalder et Bresso,* – a ajouté le président Caveri – *renvoient à deux questions ouvertes et réelles. D'un côté la coopération territoriale avec le Groupement Européen de Coopération Territoriale: dans ce cas malgré les incertitudes dans l'application de la part des Etats, il faut dire que la destinée de la coopération territoriale est importante. Une coopération efficace permet à l'histoire de remettre les pendules à l'heure pour ceux qui vivent la proximité des populations à travers les minorités linguistiques. Deuxièmement la montagne: elle est présente dans l'article 158 du Traité de Lisbonne, mais il faut la remplir de significations concrètes, c'est pour cela que le Livre Vert sur la montagne est important* ».

NAISSANCE

La section de l'Union Valdôtaine de Pont-Saint-Martin
a la joie d'annoncer
la naissance de

Dennis CLERIN
qui est venu s'unir à Nathalie, sa grande sœur, pour réjouir davantage le foyer de Manuelo et d'Ilenia Aimo-Bot.
Les communautés unionistes de Pont-Saint-Martin et de Perloz présentent leurs plus vives félicitations aux heureux parents ainsi qu'aux grands-parents Enzo et Luciana, et au petit Dennis leurs meilleurs vœux de bonheur et de prospérité.

Avis aux destinataires

Conformément aux dispositions de la loi n° 196 du 30 juin 2003, nous vous informons que les coordonnées de ceux qui reçoivent chez eux le « Le Peuple Valdôtain » apparaissent dans la liste des adresses de l'Union Valdôtaine. Le titulaire du traitement est le Mouvement politique Union Valdôtaine, 29, av. des Maquisards - 11100 Aoste. Nous vous informons également qu'aux termes de l'article 7 dudit décret il vous est possible de demander à tout moment la modification, la mise à jour ou l'effacement des données vous concernant, en écrivant simplement à **Union Valdôtaine - 29, Av. des Maquisards - 11100 Aoste.**

LA BOÎTE AUX LETTRES

Les articles paraissant sous cette rubrique n'engagent pas la responsabilité de la rédaction

L'article est tiré du « Renouveau Valdôtain » de septembre 2007 et il signé par Little Helper

« Così, caro Guste, ti illudi, abusando del tuo incarico ricoperto all'interno della CVA (acronimo ormai di: Come Vuole Augusto), di ottenere la rielezione a Presidente della Regione? Forse la sonora patéla che i Valdostani ti hanno rifilato nell'aprile 2006 non ti è bastata? Eppure dovresti aver compreso che Les Valdotains ne sont pas si fous! Quo usque tandem abutere, Guste, patientia nostra?»
Et bien, cher Little Helper, c'est vrai: les valDOCtains ne sont pas si fous, et surtout ils ne sont pas si fous deux fois de suite! Nous avons eu une belle réponse le 25 mai 2008 avec le résultat des élections:
GUSTE 13.907
U.V. 32.614 préférences
Salut à la prochaine patéla
Poudzo a tcheut **Emile Gex**

DÉCÈS

La Section de l'Union Valdôtaine d'Aoste-Ville

a la tristesse de faire part du décès de
M. Joseph (Nicolino) Deffeyes,
l'un de ses membres les plus anciens.
Le Président de la Section, au nom également du Comité de Direction et de l'Assemblée de la Section, présente ses très sincères condoléances à sa sœur Isabelle, à sa nièce Elisabetta, à Michel et Martine ainsi qu'à tous ses proches.

Le peuple valdôtain

Hebdomadaire de l'U.V. et du groupe de l'U.V. au Conseil régional

Editeur
« Nouvelle Editrice Le Peuple » S.r.l.
27, 29 Av. des Maquisards
Aoste - Tél. 0165.235191
Fax 0165.364289
e-mail: nouvelleditrice@tin.it
redaction@lepeuplevaldotain.com

Directeur responsable
Massimiliano RICCIO

Directeur adjoint
Lucien CAVERI

La page 4 est coordonnée par le Groupe U.V. du Conseil de la Vallée

Enr. trib. d'Aoste n. 2 du 24-5-1954

TIPOGRAFIA DUC
16, Grand-Chemin - Saint-Christophe
Tél. 0165.23 68 88 - Fax 0165.36 00 14
CCP 11739117

IMPRIMÉ SUR PAPIER RECYCLÉ

PUBLICITÉ s'adresser à
MUSUMECI SPA
97, loc. Amérique
11020 Quart
Tél. 0165.76.12.06 - Fax 0165.76.11.12

ABONNEMENTS:
€ 25 Italie – € 30 Etranger

TARIFFE INSERZIONE
TARIFFE A MODULO

CLIENTI LOCALI
• Commerciali: € 21,00 al modulo
• Occasionali: € 2 6,00 al modulo
• Finanziari, legali: € 31,00 al modulo

CLIENTI NAZIONALI
• Commerciali: € 26,00 al modulo
• Occasionali: € 36,00 al modulo
• Finanziari, legali: € 41,00 al modulo

SCONTI PER INSERZIONI CONTINUATIVE

Questo periodico è iscritto all'Unione Stampa Periodica Italiana

La valeur des racines

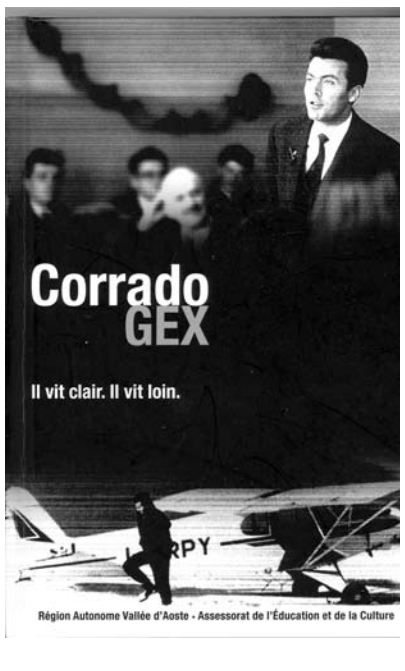

Franco Cavalet Giorsa

Je viens de terminer la lecture de «Corrado Gex – Il vit clair, il vit loin», par les soins de Mme Silvana Presa et de M. Jean-Patrick Perruchon, un livre auquel revient le mérite de permettre, surtout aux jeunes gens, de connaître – ou d'approfondir – l'œuvre d'un Valdôtain qui a joué un rôle décisif pour l'épanouissement de la Vallée d'Aoste à l'issue de la deuxième guerre mondiale.
L'assesseur à l'Éducation et à la Culture, M. Laurent Viérin, affirme dans la préface du volume: «…Les nouvelles générations connaissent peu ce jeune homme aux forts idéaux autonomistes et fédéralistes qui, en quelques années, parvint pourtant à accomplir un énorme travail pour cette région qu'il aimait tant. Plus de quarante ans après la disparition de Corrado Gex, il reste peu de souvenirs de lui et c'est justement pour combler cette lacune que je me suis investi, avec tout l'Assessorat de l'Éducation et de la Culture, pour lancer une série d'initiatives destinées à rappeler sa mémoire». Et à cet égard, en plus de la réalisation du volume, les manifestations ont été notamment nombreuses, à savoir: le colloque «Corrado Gex. Il vit clair. Il vit loin», la table ronde «Corrado Gex… l'homme politique et l'homme privé, raconté par ceux qui l'ont connu», la projection d'un documentaire sur Gex réalisé par le metteur en scène Joseph Péaquin, l'exposition «Corrado Gex. Souvenir d'un enfant du Pays» et le concours scolaire destiné aux écoles de la région.
Or, il y a quelques semaines, j'avais lu avec attention une lettre, parue sur notre journal, de M. Vivien Charrey, de la Section de La Salle, qui soulignait l'importance «de mieux connaître les racines de l'arbre unioniste et par conséquent mes racines de Valdôtain. Tout en respectant toute idée politique, il est difficile pour moi d'envisager d'être Valdôtain sans être unioniste (*omissis*). C'est alors que j'ai commencé à lire les principaux écrits d'Emile Chanoux, ses lettres et sa biographie, soigneusement présentées dans l'ouvrage de l'Institut Historique de la Résistance en Vallée d'Aoste. J'ai, certes, toujours entendu parler par les représentants politiques de l'Union Valdôtaine, de Chanoux comme d'un précurseur pour ce qui est du fédéralisme. En lisant les lettres du jeune Chanoux, du Chanoux animateur de la Jeune Vallée d'Aoste, j'ai été très touché par l'intensité de son patriotisme valdôtain qu'il a su défendre jusqu'au bout (*omissis*). Au cours de mes lectures «chanousiennes» j'ai été, évidemment, frappé de lire combien les pensées fédéralistes de Chanoux sont encore d'actualité, et pourraient s'insérer dans les débats politiques actuels. Mais ce qui m'a le plus touché en tant que Valdôtain et unioniste, c'est son attachement à sa petite patrie. En lisant les écrits de Chanoux, j'ai noté quelques phrases, par-ci par-là, qui m'ont beaucoup plu et qui ont contribué à donner de l'oxygène à la petite flamme valdôtaine qui brûle en moi. Ces quelques phrases ont certainement atteint mon esprit de Valdôtain et ont, en fin de compte, redonné du souffle à certaines convictions que j'ai et que l'Union Valdôtaine défend depuis toujours». Dans le récent «Émile Chanoux – Anthologie d'écrits», le Président du Conseil régional, M. Ego Perron, se référant à Émile Chanoux, déclare: «… sa stature s'affirme justement dans les écrits qu'il nous a laissés, présentés dans ce recueil où il se confirme toute l'actualité de ses idées, développées il y a plus de soixante ans et dans un contexte historique bien différent du nôtre. La Présidence du Conseil par tradition institutionnelle est sensible aux événements et aux personnages qui laissent une trace dans la société (*omissis*). Nous ne pouvons pas nous permettre d'oublier tous ces personnages car cela voudrait dire égarer une partie de notre identité et de notre histoire (*omissis*). Il nous reste pourtant sa (celle d'Émile Chanoux) profonde connaissance de la situation politique et sociale d'alors et ses doutes sur les évolutions futures, mais surtout ses certitudes sur le chemin à parcourir pour que la Vallée d'Aoste devienne autonome et réellement fédérale».

Ce sont trois moments de réflexion marqués par des affirmations qui ont de précis dénominateurs communs: le respect pour notre histoire et pour ses protagonistes ainsi que la volonté de ne pas oublier, puisque maintenir la mémoire vivante, afin de renouveler les valeurs qui sont à la base de notre communauté, signifie concourir à la construction du futur.

«1+1 = 1»

F. C. G.

Jamais, pas un seul jour, je n'ai cessé de rêver

Jusqu'à présent, le génie de l'artiste valdôtain Valerio Lancerotto s'était exprimé dans le domaine des arts visuels: la peinture, la photographie, les courts-métrages aussi… Son activité naît de la nécessité de communiquer ses sensations, la manière lui permettant de les partager n'est pas déterminante: «Je ne fais pas de croquis préliminaires, j'ai une idée, un idéal, je rêve les yeux grand-ouverts sans fuir la réalité mais en poursuivant un désir.
Tout commence par une pensée qui serait comme une photographie instantanée dont les détails se révéleraient peu à peu; ensuite l'œuvre se développe seule.
Mais d'un coup de pinceau tout pourrait changer et provoquer la naissance d'autre chose», puisque «Pour moi, il n'est pas important de peindre ce que chacun peut voir.
Ce qui m'intéresse c'est représenter le miraculeux, donner à voir ce qui est englouti et méconnu mais non moins important.
Un tableau peut contribuer à améliorer le monde».
Le volume «1+1 = 1» (Roger Sarteur Editore, 80 pages; 18 euros) est la réalisation d'un ancien projet, axé sur l'invitation à «espérer et à chercher».
La publication est un recueil d'images (photos et peintures), de poésies et de réflexions. L'auteur – par le biais de la créativité et de la redécouverte des valeurs morales qui sont à la base de la culture de la Vallée d'Aoste – veut offrir au lecteur l'élan et l'enthousiasme nécessaires à approfondir la connaissance de soi, afin de cueillir le sens ultime des choses.
Dans «1+1 = 1», l'artiste s'aventure dans l'introspection, dans la recherche des expressions intimes de l'homme, en sollicitant les lecteurs à «espérer et à chercher» les idéaux de vérité, de justice, de beauté, de moralité et de bonheur.
De cette façon Lancerotto arrive à la conclusion que la vie a un sens positif, qu'il est juste de croire dans une bonne destinée, puisque l'espoir est le ressort qui pousse le monde et la foi en Dieu est aux racines de cet espoir.
«Dans la vie, le risque ce n'est pas jouer à la roulette russe, mais c'est suivre la vérité avec courage.
Nous entrons dans l'obscurité main dans la main avec Jésus-Christ. N'ayons crainte du risque si nous nous remettons à Lui».

Premier guide botanique sur les plantes du Val d'Aoste

Un nouveau guide botanique, le premier en son genre en Italie, permettra aux passionnés de reconnaître les plantes les plus représentatives du Val d'Aoste. La publication qui sera présentée, vendredi 27 juin, à Aoste, a été réalisée par la «Société de la Flore Valdôtaine».
Le volume est destiné à être employé surtout sur le terrain lors d'excursions sur le territoire valdôtain, mais il peut être utile aussi à la consultation de secteurs alpins limitrophes. Le livre est organisé en une série de fiches, chacune d'elles est consacrée à une espèce végétale de la flore valdôtaine unique; pour chacune une description détaillée est fournie, un encadré qui résume les informations biologiques (dimension, date de floraison, durée de vie) et écologiques (distribution géographique et altitude, etc.) ainsi qu'une photographie en couleur, très utile pour leur identification.

Les séances du Conseil peuvent être suivies en directe ou enregistrées sur le site http://www.consiglio.regione.vda.it/banche_dati/video_on_demand_f.asp?tipo=1&pagina=1

Interviews des Conseillers Andrea Rosset, Mauro Bieler, Carlo Norbiato et Manuela Zublena

Les néo-conseillers se confient à nos lecteurs

Propos recueillis par Raphaël Bixhain

Andrea Rosset

Monsieur Rosset, comment analysez-vous le très bon résultat de l'Union Valdôtaine aux élections régionales du 25 mai dernier ?
« C'est non seulement la représentation d'un symbole qui n'a pas changé depuis 60 ans mais aussi le fait d'une continuité politique sérieuse qu'opère l'Union Valdôtaine depuis de nombreuses années. L'Union Valdôtaine est l'unique Mouvement qui n'a pas changé, qui a gardé ses valeurs, son identité, ses particularités, ses spécificités tout en regardant vers le futur. Voilà l'explication que je donne à ce résultat. »

Quels seront les thèmes sur lesquels vous vous engagerez plus particulièrement au cours de cette XIII[ème] Législature ?
« Comme je l'ai déjà dit plusieurs fois lors des comices, avant les élections régionales, je crois surtout en un projet Vallée d'Aoste dans son ensemble, en un projet qui fasse système. Il faudra premièrement se concentrer sur la relance économique de notre région et secondement il faudra travailler dans le domaine de la culture et du social car c'est là que se trouve le futur de la Vallée d'Aoste. Il ne faut pas non plus oublier de rappeler notre passé, notre civilisation alpestre. Le respect des électeurs est également très important tout autant que donner des réponses claires à leurs interrogations car c'est pour cela que nous avons été élus. »

Que signifie pour vous être Conseiller régional ?
« Cela représente un engagement important. J'en suis tout à fait conscient puisque j'assume des fonctions politiques depuis 1980, premièrement comme Conseiller communal, ensuite comme Assesseur, Syndic et Président de Communauté de Montagne. C'est un engagement sérieux comme je le disais et je tiens aussi à dire que je suis un citoyen avant d'être un homme politique, c'est pourquoi je serai à l'écoute des citoyens, des électeurs afin de tenir compte de leurs exigences. »

Mauro Bieler

Monsieur Bieler, vous attendiez-vous à ce résultat ? Quelles ont été vos premières réactions à l'annonce de votre résultat ?
« Non, je ne m'y attendais pas même si j'ai eu énormément de contacts durant la campagne électorale mais il est toujours difficile de savoir si les gens ont été convaincus par les comices et par les messages que l'on essaie de faire passer en leur présentant nos idéaux, notre projet politique. Ce fut une grande joie pour moi d'apprendre mon élection et mes premières pensées sont allées vers tous ceux qui m'ont soutenu tout au long de la campagne. »

Quels seront les thèmes auxquels vous serez le plus attentif au cours de ces cinq prochaines années ?
« Provenant de la zone Walser, l'un de mes objectifs sera que cette minorité continue à être défendue comme elle l'a été jusqu'à maintenant. Je m'intéresserai également au tourisme et à la montagne qui sont les sujets que je maîtrise le mieux. J'essayerai d'être le porte-parole des exigences que les électeurs ont exprimées et qu'ils continueront à manifester au cours de ces années. Je m'engagerai aussi pour nos caractéristiques, nos spécificités, notre patrimoine continuent d'exister. Je voudrais ajouter que le bon climat qui a caractérisé la campagne électorale et qui continue d'exister nous permettra sans aucun doute de donner le meilleur de nous-mêmes afin de répondre aux besoins de la population et de se rapprocher le plus possible d'elle. »

Que représente pour vous le fait d'être un Conseiller régional ?
« Le rôle d'un homme politique est d'être au service des gens. Il est certain que je sens désormais plus de responsabilités sur mes épaules. Je dois être au service des citoyens, comme je le disais, et répondre dans la mesure du possible à leurs exigences qu'elles soient dans le domaine du travail, de la santé, des transports, du tourisme, des sports, de la culture, etc. Ce qui est important par-dessus tout, c'est le sens du devoir. Mon attitude en tant que Conseiller régional sera celle que j'ai toujours voulu trouver chez les hommes politique : être disponible envers les gens. »

Carlo Norbiato

Monsieur Norbiato, vous avez été élu avec 1694 voix. Quand vous avez appris votre résultat, quelles ont été vos premières pensées et à qui étaient-elles adressées ?
« C'est à mes électeurs que mes premières pensées se sont adressées à l'annonce de mon résultat. Un résultat qui témoigne de l'estime envers ce que j'ai accompli jusqu'à maintenant pour les citoyens et de la reconnaissance pour la disponibilité que j'ai toujours eue à cœur d'offrir. J'imagine qu'une partie de ce succès est aussi dû à mon engagement en tant que Conseiller de la Commune d'Aoste au cours de ces dernières années. J'ai été étonné lorsque j'ai appris que j'avais été élu au sein du Conseil de la Vallée car je n'imaginais pas atteindre ce résultat compte tenu que c'était la première fois que je me présentais aux élections régionales et de la consistance de la liste de notre Mouvement. Mes sentiments ont donc été étonnement mais aussi satisfaction. »

Sur quels thèmes se portera plus particulièrement votre attention au cours de cette XIII[ème] Législature ?
« Certainement le social et la santé, qu'il s'agisse de l'enfance ou de la vieillesse. Evidemment beaucoup de choses ont déjà été faites mais tout peut toujours être amélioré car plus nous avançons dans le temps plus de nouvelles nécessités apparaissent, nécessités auxquelles y faut bien entendu répondre. Ce qui m'importe surtout c'est d'aider les gens à vivre avec dignité. Je pense qu'il faudra penser à développer le tourisme sanitaire qui serait une importante valeur ajoutée pour la Vallée d'Aoste puisque les autres régions n'y ont pas encore travaillé. Le sport est également un élément très important auquel il faudra s'intéresser, peut-être en créant des synergies avec d'autres régions. »

Etre Conseiller régional, qu'est-ce que cela représente pour vous ?
« Il s'agit d'une grande responsabilité. Etre Conseiller régional pour moi signifie être toujours présent sur tout le territoire valdôtain. Cela signifie essayer de résoudre les problèmes qui nous semblent très petits mais qui sont très importants pour la population. Voilà pourquoi j'ai toujours voulu faire de la politique : pour être attentif aux besoins des gens et essayer de résoudre leurs problèmes. »

Manuela Zublena

Madame Zublena, quels seront les thèmes que vous suivrez de près au cours de cette XIII[ème] Législature ?
« Plutôt que de parler des thèmes, peut-être faudrait-il parler de la méthode de travail qui sera adoptée car à travers ce résultat électoral il nous a été confié une grande responsabilité. Il nous faudra travailler en équipe, bien évidemment chacun avec ses sensibilités. »

Cette année, le Conseil de la Vallée se compose de 5 femmes, une de plus que la Législature précédente. Selon vous, à quoi cela est-il dû ? Quota de présence féminine ou compétences individuelles ?
« Il me semble que cela est dû aux deux éléments que vous avez évoqués. Le mécanisme normatif qui prévoyait un quota de présence féminine -que l'Union Valdôtaine a dépassé- y est certainement pour quelque chose, il faut aussi tenir compte, comme vous l'avez dit, des compétences individuelles mais surtout d'une majeure sensibilité de l'électorat et des personnes qui se sont engagées. »

Même question qu'à vos collègues Rosset, Bieler et Norbiato… Que signifie pour vous être Conseiller régional ?
« Cela représente avant toute chose une grande responsabilité à laquelle je pense devoir répondre avec le plus de sérieux possible. Un sérieux qui s'avère indispensable afin de permettre la réalisation du programme que notre Mouvement, au sein de l'Alliance, a proposé aux électeurs valdôtains. »

NOS LECTEURS RÉAGISSENT…

Chères lectrices, chers lecteurs,
Chaque semaine, vous lisez sur cette page un compte rendu de l'activité du Groupe Union Valdôtaine au sein du Conseil de la Vallée.
Notre principale préoccupation est de vous informer de manière claire et précise du travail que nous, Conseillers de l'Union Valdôtaine, faisons chaque jour avec passion et sérieux.
C'est pourquoi nous vous invitons à nous écrire afin de nous faire part de vos réactions: demande de précisions concernant un projet de loi, une motion, une résolution ou concernant l'activité des Commissions; manifestation de votre satisfaction ou de votre perplexité quant à un thème abordé lors d'une séance du Conseil de la Vallée. N'hésitez donc pas à nous écrire et nous vous répondrons (**dans la rubrique «Nos lecteurs réagissent…»**), autant que faire se peut, dans les plus brefs délais.

Adressez votre courrier à l'adresse suivante:
Nouvelle Editrice Le Peuple- Rubrique «Nos lecteurs réagissent…»
16, Localité Grand Chemin - 11020 Saint-Christophe
ou par fax au 0165-261469

Nouvelles de la commune d'Aoste

L'UV garde l'Assessorat du Commerce

« Un conseiller communal de l'Union Valdôtaine occupera la charge d'Assesseur au Commerce de la ville d'Aoste qui était sous la direction de Salvatore Agostino, élu le 25 mai dernier au Conseil de la Vallée » : voici les mots du syndic de la ville d'Aoste, Guido Grimod, au cours d'une rencontre avec les journalistes.
«J'ai encore des consultations à faire avant d'indiquer le nom du nouvel Assesseur», a précisé Grimod. Le syndic a ensuite déclaré qu'il procédera à la nomination du nouvel assesseur avant le 22 juillet prochain, date à laquelle a déjà été convoquée l'assemblée du conseil communal qui prévoit à l'ordre du jour la substitution des conseillers communaux élus au Conseil régional. Outre à Salvatore Agostino, le conseiller Carlo Norbiato laisse lui aussi sa charge pour l'Union Valdôtaine: ils seront, tous les deux, remplacés par Giorgio Lorenzini et Jeannette Fosson.

Mise en place du Comité pour le Plan Stratégique

Le Comité du Plan Stratégique pour le développement de la Ville d'Aoste a commencé son activité: après des analyses sur les modalités et l'organisation des travaux, le Comité a décidé de se réunir le 15 juillet prochain.
Le Comité, à partir des lignes d'orientation présentées par le Gouvernement communal de la ville d'Aoste et par la Direction stratégique (qui est un des trois organismes du Plan Stratégique), devra rédiger un document de programmation *«à long et moyen terme»* qui sera approuvé par le Conseil communal au printemps 2010.
Ceux qui font partie également de la Direction, en plus du syndic Grimod et de son vice-syndic Marino Guglielminotti Gaiet, en qualité de coordonnateurs, sont: Umberto Janin Rivolin Yoccoz, Pietro Passerin d'Entreves, Paolo Giunti et Dario Ceccarelli. De plus, les représentants des forces politiques, sociales, économiques et des catégories professionnelles font également partie du Comité. Le troisième organisme est le Forum, auquel peuvent participer tous les citoyens avec des idées et des propositions. Le Plan Stratégique est un instrument, prévu par le programme de législature, par l'intermédiaire duquel la Commission et la majorité s'engagent à *«penser concrètement au futur de la ville d'Aoste».*

Concours public pour la gestion de la patinoire d'Aoste

Les deux concours d'adjudication proposés par l'Administration communale visant pour le premier à confier la gestion de la patinoire n'ont pas eu de participants et la Commune d'Aoste ne gérera pas directement la structure. Par conséquent, à court terme, un concours public, ouvert à tous sera proposé. *« Nous pensons que la structure peut et doit être utilisée aussi pour des activités différentes de celles du sport sur la glace* - a déclaré Grimod. - *En effet, la patinoire pourrait devenir une véritable structure polyvalente ».* Auparavant, la Fédération Italienne Sport Glace avait déjà renoncé à la gestion (le 13 septembre 2007, elle résiliait son contrat) à cause des coûts élevés de gestion déterminés par les frais concernant l'énergie électrique et le gazole. L'administration communale d'Aoste avait proposé les deux concours visant pour le premier à confier la gestion de la patinoire avec le bar et le restaurant annexes, et pour le second à repérer un organisme s'occupant du *« Service de recherche, de fourniture, de gestion des sponsors et des espaces publicitaires »*. Dans le premier cas, le gagnant devait s'occuper du stade jusqu'au 31 mai 2011, en essayant de favoriser la promotion et la pratique de l'activité sportive, récréative et sociale. En ce qui concerne la gestion des contrats de sponsorisation, le nouveau gérant devra s'occuper du service pendant le triennat 2008-2011.

Aides financières pour les « Activités historiques et traditionnelles »

Pour revitaliser le secteur commercial dans le centre historique d'Aoste et maintenir actif le patrimoine «construit sur plusieurs années d'activité», la Commune d'Aoste prévoit des aides financières pour les entreprises qui adhèrent à l'Ordre des «Activités historiques et traditionnelles» au sein duquel les magasins en activité depuis au moins 50 ans peuvent s'inscrire. La réglementation a été illustrée par le syndic, Guido Grimod, et par l'assesseur au Commerce, Salvatore Agostino: les trente titulaires des activités inscrites à l'Ordre auront la possibilité d'agrandir à l'étage supérieur ou inférieur les édifices des magasins. *« Tout cela* - a précisé l'assesseur - *est permis grâce à une loi urbanistique, établie avec la Surintendance régionale des Biens Culturels qui renverse les rapports de destination d'utilisation actuels ».* En général, seulement 30% de la surface des magasins est destiné à des activités commerciales et 70% aux habitations. Ceux qui désirent agrandir leur activité peuvent utiliser 70% de la superficie du bâtiment. En outre, plusieurs locaux situés immédiatement en dehors du périmètre de l'enceinte des remparts romains ont été également insérés dans le centre historique. *« Il s'agit* - a souligné Grimod - *d'une initiative visant à maintenir vivant le centre historique et, en même temps, à donner aux entreprises la possibilité d'agrandir leur activité, et qui a été pensée à la suite d'une enquête faite parmi les inscrits à l'Ordre ».* Le Plan pour promouvoir la croissance des entreprises historiques et traditionnelles demandera un investissement d'environ 50 mille euros et prévoit après une période de promotion, le reclassement du centre historique et des cours de formation pour les opérateurs.

Projet de réaménagement de la rue de Turin

Le projet pour la modernisation d'un morceau de la rue de Turin, qui demandera un investissement d'environ 70.000 euros, a été approuvé pas la Junte communale d'Aoste. Élaboré et réalisé par l'architecte Monica Marchegiano, ce projet a été présenté par Alberto Follien, assesseur aux Travaux publics.
« L'intervention, qui s'ajoute à celle qui a été déjà effectuée sur la partie est, jusqu'au rond-point de la rue Garibaldi - a souligné Follien - *prévoit aussi l'abattage des barrières architecturales : il s'agit de deux ouvrages qui ont été établis avec les associations compétentes ».* Entre autres, sont prévus l'intensification de l'éclairage et le reclassement général du trajet qui relie les rues Boson et Vevey, y compris le réaménagement des trottoirs. Les vieux arbres seront abattus et des plantes plus petites seront ensuite plantées *«afin de tenir compte aussi des exigences des services commerciaux et des habitants des immeubles dont la vue aujourd'hui est obstruée par les rameaux».*

La Police locale au travail pendant les nuits de juillet

A partir du premier juillet - en premier lieu d'une façon expérimentale, le vendredi et le samedi soir, et progressivement tous les jours de la semaine - débutera un service de contrôle et de surveillance de la part de la Police locale d'Aoste sur le territoire de la Plaine.
«Nous avons obtenu une ébauche d'accord avec les organisations syndicales - a déclaré Grimod - *qui permettra de signer finalement un accord».*
L'accord *«pour la gestion associée des fonctions de police locale»* a été signé par la Commune d'Aoste et les communes du «Conseil de la Plaine». Les agents urbains du chef-lieu seront donc engagés hors de leur territoire de compétence. L'objectif prioritaire est *« de garantir plus de sécurité aux citoyens en permettant une présence plus ciblée des forces de l'ordre sur le territoire ».*
Les principales tâches de la police locale à l'intérieur de la ceinture de la ville d'Aoste seront la surveillance du territoire et le relevé des accidents.

Les services démographiques seront en ligne à partir de 2009

Les citoyens de la ville d'Aoste qui ont un ordinateur et une carte d'identité électronique pourront accéder aux services démographiques en ligne, mis à disposition par la commune à partir de 2009: la junte a présenté le projet qui partira au début du mois de septembre et qui pendant trois mois sera expérimenté sur 80 personnes. Pour la réalisation du projet, une dépense d'environ 43.000 euros a été prévue.
« Le plan d'innovation technologique - ont déclaré les administrateurs de la commune - *au service des citoyens qui a démarré avec le papier d'identité électronique continue ainsi ».* L'objectif, comme le souligne le syndic, *« est de rendre accessibles le plus facilement possible plusieurs services communaux en évitant aux résidents de se rendre aux guichets des bureaux municipaux »*.
D'une façon expérimentale, les services concernant l'autocertification, les papiers d'identité, l'état civil et le registre d'état civil électoral seront en ligne. Le changement d'adresse, l'inscription au registre d'état civil tributaire, la demande de la carte d'identité électronique et plusieurs autres documents peuvent être demandés en ligne en utilisant la carte d'identité électronique qui contient le code d'accès.
« L'aspect lié à l'innovation de ce service - ont précisé le syndic et l'assesseur - *est la nécessité de faciliter l'accès à ce service en maintenant, avec la plus grande efficacité, le système contre les fraudes».* En ce qui concerne la phase expérimentale, réalisée en collaboration avec l'Inva, des usagers «pilotes» seront utilisés : assesseurs, conseillers communaux, dirigeants, techniciens des services démographiques, consultants Inva et personnel du département des Systèmes d'information de la Région autonome Vallée d'Aoste.

A la découverte du « Quartier Cogne »

«Parcourir le Quartier Cogne» est le titre de la marche qui a été organisée, le dimanche 22 juin dernier, à Aoste par l'association « Quartiere Possibile » en collaboration avec l'Uisp. L'objectif de l'initiative, pour cette première édition, était «de proposer un moment ultérieur de rencontre avec la population résidente (ou pas) de chaque âge». L'itinéraire de la marche, non compétitive, *«prévoyait quelques points historiques dont beaucoup de gens ignorent l'existence».*

Bilan financier 2007 de l'Union Valdôtaine

STATO PATRIMONIALE AL 31 DICEMBRE 2007

ATTIVITÀ

Immobilizzazioni immateriali nette

Costi per attività editoriali di informazione e di comunicazione	€	0,00
Costi di impianto e di ampliamento	€	0,00
Testata «Le Peuple Valdôtain»	€	0,01
Costi pluriennali	€	242.152,68
Fondo amm.to costi pluriennali	€	-80.717,55
TOTALE	€	161.435,14

Immobilizzazioni materiali nette

Terreni e fabbricati	€	25.700,00
Impianti e attrezzature tecniche	€	0,00
Macchine per ufficio	€	27.724,52
Mobili e arredi	€	57.461,05
Automezzi	€	6.713,94
Altri beni	€	0,00
Fondo amm.to macchine elettroniche	€	-14.087,54
Fondo amm.to mobili e arredi	€	-25.753,95
Fondo amm.to immobili	€	-385,50
Fondo amm.to automezzi	€	-6.713,94
TOTALE	€	70.658,58

Immobilizzazioni finanziarie

Partecipazioni in imprese	€	0,00
Crediti finanziari	€	0,00
Altri titoli	€	0,00
TOTALE IMMOBILIZZAZIONI	€	**232.093,72**

Rimanenze

Rimanenze finali	€	200,00
Rimanenze finali pubblic.	€	0,00
TOTALE RIMANENZE	€	**200,00**

Crediti

Crediti per servizi resi a beni ceduti	€	0,00
Crediti verso locatari	€	0,00
Crediti per contributi elettorali	€	0,00
Crediti per contributi 4 per mille	€	0,00
Crediti verso imprese partecipate	€	0,00
Crediti verso erario	€	220,00
Crediti diversi	€	29.538,58
TOTALE CREDITI	€	**29.758,58**

Attività finanziarie diverse dalle immobilizzazioni

Partecipazioni (al netto dei relativi fondi rischi)	€	0,00
Altri titoli (titoli di Stato, Obbligazioni, ecc.)	€	35.000,00
TOTALE TITOLI	€	**35.000,00**

Disponibilità liquida

Cassa	€	1.217,72
Banca di Credito Cooperativo Valdostana c/c 05/01/00211	€	65.844,88
UnicreditBanca c/c 000000573432	€	7.488,33
Banca di Credito Cooperativo Valdostana c/c11/01/066970	€	72.073,32
TOTALE DISPONIBILITÀ LIQUIDA	€	**146.624,25**

Ratei e risconti attivi

Ratei attivi	€	31,37
Risconti attivi	€	633,89
TOTALE RATEI E RISCONTI ATTIVI	€	**665,26**
TOTALE ATTIVITÀ	€	**444.341,81**

PASSIVITÀ

Patrimonio netto

avanzo patrimoniali	€	309.903,09
disavanzo patrimoniale	€	0,00
avanzo dell'esercizio	€	76.638,84
disavanzo dell'esercizio	€	0,00
TOTALE PATRIMONIO NETTO	€	**386.541,93**

Fondi

Fondi per rischi ed oneri	€	0,00
Fondi previdenza integrativa e simili	€	0,00
Altri fondi	€	0,00
Trattamento di fine rapporto	€	32.063,94
TOTALE FONDI	€	**32.063,94**

Debiti

Debiti verso banche	€	0,00
Debiti verso altri finanziatori	€	0,00
Debiti verso fornitori	€	16.957,11
Debiti verso fornitori/fatture da ricevere	€	2.259,69
Debiti rappresentati da titoli di credito	€	0,00
Debiti verso imprese partecipate	€	0,00
Debiti v/so erario	€	1.365,70
Debiti verso istituti di previdenza e di sicurezza sociale	€	1.491,00
Debiti verso dipendenti	€	2.013,59
Altri debiti	€	0,00
TOTALE DEBITI	€	**24.087,09**

Ratei e risconti passivi

Ratei passivi	€	1.648,85
TOTALE RATEI E RISCONTI	€	**1.648,85**
TOTALE PASSIVITÀ	€	**444.341,81**

Conti d'ordine

Beni mobili ed immobili fiduciariamente presso terzi	€	0,00
Beni di terzi	€	0,00
Contributi da ricevere in attesa espletamento controlli autorità pubbl.	€	0,00
Fidejussione a/da terzi	€	0,00
Avalli a/da terzi	€	0,00
Fidejussioni a/da imprese partecipate	€	0,00
Avalli a/da imprese partecipate	€	0,00
Garanzie a/da terzi	€	0,00

I vice Presidenti **Claudio BREDY - Ugo VOYAT**

CONTO ECONOMICO AL 31 DICEMBRE 2007

A) PROVENTI GESTIONE CARATTERISTICA

1) Quote associative annuali	€	50.121,00
2) Contributi Stato:		
a) rimborso spese elettorali elezioni politiche 2006	€	69.387,64
b) rimborso spese elettorali regionali 2003	€	50.735,16
3) Contributi provenienti dall'estero		
a) da partiti o movimenti politici esteri o internazionali	€	0,00
b) da altri soggetti esteri	€	0,00
4) Altre contribuzioni		
a) Contributi da persone fisiche	€	207.471,97
b) Contibuti da persone giuridiche	€	0,00
c) Contributo spese Campagna elettorale Referendum	€	29.371,94
5) Proventi da attività editoriali, manifestazioni, altre attività	€	0,00
Totale Proventi Gestione Caratteristica	€	**407.087,71**

B) ONERI GESTIONE CARATTERISTICA

1) Per acquisti di beni (incluse rimanenze)		
Materiale di pulizia	€	0,00
Gas per riscaldamento	€	3.419,31
Cancelleria	€	5.824,67
Materiale pubblicitario	€	0,00
Spese per campagna elettorale referendum	€	58.743,87
Altro materiale	€	7.846,47
Totale	€	**75.834,32**
2) Per servizi		
Energia elettrica	€	2.593,72
Servizi di vigilanza	€	446,12
Telefoniche	€	2.543,92
Postali e telegrafiche	€	7.994,66
Assicurazioni	€	230,98
Legali e consulenze	€	1.652,40
Servizi di pulizia	€	3.798,48
Trasporti - Viaggi - Soggiorni	€	2.271,34
Acque	€	47,02
Pubblicazione giornali	€	84.000,00
Manutenzioni e riparazioni	€	95,00
Servizi tecnici	€	3.215,08
Servizi pubblicitari	€	16.034,00
Servizi Internet	€	761,32
Totale	€	**125.684,04**
3) Godimento di beni di terzi		
Affitti e locazioni	€	26.854,29
Totale	€	**26.854,29**
4) Per il personale:		
a) stipendi	€	37.075,49
b) oneri sociali	€	11.376,63
c) trattamento di fine rapporto	€	2.941,59
d) trattamento di quiescenza e simili	€	0,00
altri costi	€	0,00
Totale	€	**51.393,71**
5) Ammortamento e svalutazioni		
Ammortamento macchine elettroniche	€	739,42
Ammortamento mobili e arredi	€	3.362,48
Ammortamento automezzi	€	671,43
Ammortamento immobile	€	385,50
Ammortamento costi pluriennali	€	26.905,85
Totale	€	**32.064,68**
6) Accantonamento per rischi	€	**0,00**
7) Altri accantonamenti	€	**0,00**
8) Oneri diversi di gestione		
Imposte e tasse	€	3.833,39
Valori bollati	€	203,88
Oneri bancari	€	510,30
Arrotondamento passivi	€	137,43
Totale	€	**4.685,00**
9) Contributi ad associazioni		
Sezioni UV	€	1.429,97
Quota parte ad associazioni collaterali per accrescere la partecipazione delle donne in politica	€	6.000,00
Movimento Stella Alpina	€	34.000,00
Totale	€	**41.429,97**
Totale Oneri Gestione caratteristica	€	**357.946,01**
Risultato economico della gestione caratteristica (A-B)	€	**49.141,70**

C) Proventi e oneri finanziari

1) Proventi da partecipazioni	€	0,00
2) Altri proventi finanziari	€	26.001,28
3) Interessi e altri oneri finanziari	€	643,12
4) Interessi passivi	€	0,00
5) Interessi attivi	€	773,78
Totale proventi e oneri finanziari	€	**27.418,18**

D) Rettifiche di valore di attività finanziarie

1) Rivalutazioni		
a) di partecipazioni	€	0,00
b) di immobilizzazioni finanziarie	€	0,00
c) di titoli non iscritti nelle immobilizzazioni	€	0,00
2) Svalutazioni		
a) di partecipazioni	€	0,00
b) di immobilizzazioni finanziarie	€	0,00
c) di titoli non iscritti nelle immobilizzazioni	€	0,00
Totale rettifiche di valore di attività finanziarie	€	**0,00**

E) Proventi e oneri straordinari

1) Proventi e oneri straordinari	€	0,00
2) Oneri; minusvalenze da alienazioni varie	€	0,00
3) Rimanenze finali cancelleria e pubblicazioni	€	200,00
4) Sopravvenienze attive	€	0,00
5) Sopravvenienze passive	€	-121,04
Totale delle partite straordinarie	€	**78,96**
Avanzo (A-B+C+D+E)	€	**76.638,84**

I vice Presidenti **Claudio BREDY - Ugo VOYAT**

Relazione

Allegato B

1) L'attività del Movimento Union Valdôtaine è svolta e coordinata dalla sede centrale di Aosta e delle sedi periferiche di Châtillon, Verrès, Pont-Saint-Martin e Morgex. Al Movimento fanno capo 75 sezioni. Nell'anno 2007 i referendum regionali del 18 novembre, hanno inciso in modo rilevante sull'attività del Movimento impegnando risorse umane ed economiche.
   Il gruppo giovanile ha proseguito l'attività di pubblicazione del giornalino trimestrale.
   Il gruppo femminile l'Entraide des Femmes nel mese di settembre ha tenuto un corso ed un convegno sull'imprenditoria femminile.
   Nel corso del 2007 è stato acquistato un immobile per euro 25.700,00 nel comune di Verrès da destinare a sala riunioni per la locale sezione.

2) Le spese sostenute per i referendum regionali ammontano ad euro 58.743,87 di cui il 50% dell'ammontare verrà rimborsato dai movimenti politici della Stella Alpina e della Fédération Autonomiste per complessivi euro 29.371,94. Il movimento ha ricevuto per le elezioni regionali un rimborso dallo Stato pari a euro 50.735,16. I contributi ricevuti dal Movimento, quale rimborso per le spese elettorali delle elezioni politiche 2006 dal Senato, ammontano a euro 69.387,64 di cui euro 34.000,00 sono stati versati per competenza al Movimento Stella Alpina come da accordi elettorali.
3) Le attività giovanili e femminili sono svolte in modo autonomo dalla Jeunesse Valdôtaine e dall'Entraide des Femmes Valdôtaines a cui il Movimento ha concesso un contributo di euro 6.000,00. Sono stati inoltre concessi contributi alle sezioni per euro 1.429,97.
4) L'Union Valdôtaine non possiede né direttamente né tramite interposta persona o società fiduciarie partecipazioni in società editrici di giornali e periodici, neppure per il tramite di società fiduciarie o per interposta persona partecipazioni in imprese.
5) Nel 2007 il movimento non ha ricevuto libere contribuzioni da persone fisiche per importi superiori ad euro 50.000 (art. 4 legge 18 novembre 1981, n. 659).
6) Non si hanno segnalazioni da fare successivamente alla chiusura dell'esercizio, fino alla data odierna.

Aosta, lì 20 giugno 2008

I vice Presidenti
Claudio Brédy
Ugo Voyat

Allegato C

Nota integrativa

Il bilancio d'esercizio chiuso al 31/12/2007 con un avanzo d'esercizio di euro 76.638,84 di cui la presente nota integrativa costituisce parte integrante ai sensi e per gli effetti dell'art. 8 della legge 2 gennaio 1997 n° 2, corrisponde alle risultanze delle scritture contabili.
La valutazione delle voci è stata fatta nel pieno rispetto del principio della prudenza e nella prospettiva della continuazione dell'attività; non sono inoltre stati contabilizzati utili non realizzati alla chiusura dell'esercizio e si è tenuto conto dei proventi e degli oneri di competenza dell'esercizio anche se non ancora incassati o pagati alla chiusura dello stesso.
Immobilizzazioni immateriali: la proprietà della testata del giornale «Le Peuple Valdôtain» è stata iscritta al valore simbolico di 0,1 centesimi, poiché i costi sostenuti risalenti alla sua registrazione e deposito presso il Tribunale di Aosta il 24/05/1954 sono completamente ammortizzati. Sono stati iscritti lavori di ristrutturazione dell'immobile in locazione per euro 242.152,68 sede del Movimento. Tali importi sono stati ammortizzati nell'anno euro 26.905,85. Il fondo ammortamento relativo ha raggiunto la consistenza di euro 80.717,55.
Le immobilizzazioni materiali, sono iscritte al valore d'acquisto comprensivo d'eventuali costi accessori e sulle stesse non sono intervenute né rivalutazioni né svalutazioni.
Gli ammortamenti dei vari gruppi sono calcolati a quote costanti sulla base d'aliquote ritenute rappresentative della vita utile stimata ai cespiti che trovano riferimento:
mobili e arredi 7,5%; macchine elettroniche 10%; automezzi 20%; immobili 1,5%;
costi pluriennali 1/9.
Le immobilizzazioni materiali hanno subito nel corso dell'esercizio la seguente movimentazione:

Mobili e arredi:

costo storico	€ 57.461,05
– ammortamenti esercizi precedenti	€ 22.391,47
valore inizio esercizio	€ 35.069,58
– ammortamenti dell'esercizio	€ 3.362,48
	€ 31.707,10

Macchine elettroniche

costo storico	€ 27.064,52
– ammortamenti esercizi precedenti	€ 13.348,12
valore inizio esercizio	€ 13.716,40
+ acquisti dell'esercizio	€ 660,00
– ammortamenti dell'esercizio	€ -739,42
	€ 13.636,98

Automezzi

Costo storico	€ 6.713,94
– ammortamento esercizi precedenti	€ 6.042,51
– valore inizio esercizio	€ 671,43
– ammortamenti dell'esercizio	€ 671,43
	€ 0,00

Immobile

acquisti dell'esercizio	€ 25.700,00
– ammortamento dell'esercizio	€ 385,50
	€ 25.314,50

Le rimanenze finali di cancelleria ammontano a euro 200,00, hanno subito un incremento di euro 20,00 rispetto all'esercizio precedente.
L'Union Valdôtaine non possiede né direttamente né tramite interposta persona o società fiduciarie partecipazioni in società editrici di giornali e periodici ne in altre società.
La cassa ammonta a euro 1.217,72.
I depositi bancari presso l'UnicreditBanca ammontano a euro 7.488,33 sul conto corrente n. 000000573432, presso la Banca di Credito Cooperativo Valdostana a euro 65.844,88 sul conto n. 05/01/00211; ad euro 72.073,32 sul conto 11/01/66970.
I titoli ammontano a euro 35.000,00 e si riferiscono al valore d'acquisto di titoli per euro 15.000,00 con scadenza 2013, e di titoli Mediobanca per euro 20.000,00 con scadenza aprile 2010.
I risconti attivi pari ad euro 633,89 sono relativi a due polizze assicurative per euro 158,74 ed a spese telefoniche per euro 156,47 ed ad assistenze tecniche per euro 318,68. I ratei attivi di euro 31,37 si riferiscono a costi telefonici, pagati in eccesso.
I crediti diversi ammontano ad euro 29.538,58 e sono costituiti da crediti verso il Movimento Stella Alpina e verso il movimento Fédération Autonomiste per euro 14.685,97 ciascuno, quale concorso alle spese referendarie e da crediti per spese anticipate per euro 166,64.
I crediti verso erario ammontano ad euro 220,00 e corrispondono a maggiori acconti Irap versati nel 2007.
Il trattamento di fine rapporto ammonta a euro 24.227,98 e risulta avere subito la seguente movimentazione:

consistenza al 1/01/2007	€ 29.122,35
quota accantonata al 31/12/2007	€ 2.941,59
	€ 32.063,94

I debiti verso fornitori ammontano a euro 16.957,11, al netto di una nota di accredito della Ditta Karnak di euro 804,23. L'importo in dettaglio è rappresentato da: Arti Grafiche Duc per euro 720,00, Pubblimedia per euro 6.864,00, Verpul per euro 160,80, Seminario Vescovile per euro 1.140,00, Pain de Coucou per euro 794,10, Pitney Bowes Italia s.r.l. per euro 950,40, Istituto Piepoli per euro 6.600,00, Telecom per euro 532,04.
I debiti verso fornitori per fatture da ricevere ammontano a euro 2.259,69.
Tutti i debiti hanno scadenza inferiore ai dodici mesi.
I ratei passivi ammontano a euro 1.648,85 e gli importi si riferiscono a retribuzioni maturate euro 982,64, contributi maturati euro 233,28, ad spese di fornitura del gas per riscaldamento euro 432,93.
Il patrimonio netto ammonta ad euro 386.541,93 per effetto degli avanzi patrimoniali dei precedenti esercizi e dell'utile dell'esercizio 2007.
Non risultano impegni o garanzie ricevuti o concessi a favore di terzi.
Non risultano oneri finanziari imputati nell'esercizio a valori iscritti nell'attivo dello stato patrimoniale.
I debiti v/Inps corrispondono ai contributi di dicembre ed ammontano ad euro 1.491,00 verso erario per le ritenute fiscali ad euro 1.365,70, versati entrambi a gennaio.
I debiti v/dipendenti per le retribuzioni di dicembre corrisposte a gennaio ammontano ad euro 2.013,59.
Al 31/12/2007 il movimento aveva alle proprie dipendenze 1 impiegata e 1 collaboratore con contratto di progetto a termine.
I costi e i ricavi sono dettagliatamente esposti nel conto economico.
Annualmente sono destinate delle quote volte ad accrescere la partecipazione delle donne e dei giovani alla politica. La cifra stanziata nel 2007 è pari ad euro 6.000,00 suddivisi in parti eguali tra l'Entraide des Femmes e la Jeunesse Valdôtaine.

Aosta, lì 20 giugno 2008

I vice Presidenti
Claudio Brédy
Ugo Voyat

Certificazione del bilancio dell'Union Valdôtaine al 31.12.2007

a cura del Collegio dei Revisori dei Conti

i sottoscritti:
CLAUDIO VIETTI, nato a Aosta il 09 ottobre 1962, e residente in Sarre (AO), Fraz. Clou n. 86;

ROBERTO BESENVAL, nato a Aosta il 15 febbraio 1963, e residente in Sarre (AO), Fraz. Maillod, n. 28;

LUCIANA CASAGRANDE, nata a Aosta il 13 ottobre 1947 e residente in Roisan (AO), Fraz. Rhins n. 22;
nominati ai sensi dell'art. 34 dello statuto del Movimento dell'Union Valdôtaine, quali Revisori contabili del Movimento Politico Union Valdôtaine:

dichiarano

ai fini della certificazione del Bilancio, di aver verificato le entrate e le uscite del Movimento dell'Union Valdôtaine contabilizzate nell'anno 2007 e la corrispondenza del Bilancio cumulato secondo lo schema della legge 2 gennaio 1997, n. 2 con la contabilità, il tutto alla luce della relazione Gestionale dei vice-Presidenti Claudio Brédy e Ugo Voyat.
Il Collegio ha accertato la rispondenza della documentazione e dei registri contabili con il Bilancio consuntivo che rispecchia la situazione dei proventi, degli oneri e dell'avanzo dell'esercizio ammontante a complessive Euro 76.638,84. Pertanto, per effetto dell'avanzo maturato nei precedenti esercizi, pari a Euro 309.903,09, residua per l'esercizio futuro un Avanzo cumulato di Euro 386.541,93.

Aosta, lì 20 giugno 2008

Claudio VIETTI
Roberto BESENVAL
Luciana CASAGRANDE

Nouvelles des communes de la VdA

Quart : Dernier conseil pour Andrea Rosset

Après douze ans et demi à la direction de la commune de Quart, Andrea Rosset, à la suite des élections au « Parlement » valdôtain, a conduit le dernier conseil communal en sa qualité de premier citoyen.
Au-delà de l'émotion suscitée par son départ, la séance s'est ouverte avec cinq points à l'ordre du jour parmi lesquels l'approbation de l'exercice financier 2007. Après la lecture des procès-verbaux de la séance précédente, la parole est passée aux chefs de groupe de majorité et de minorité présents qui ont unanimement attesté l'estime portée à Rosset grâce à ses capacités de coordonner, de par son engagement important, le territoire et à propos de ce qu'il fit pour garantir une croissance constante de la qualité de la vie des quartiers.
« *Nous sommes particulièrement orgueilleux* – a souligné le futur syndic Barocco – *de ton succès lors des dernières élections régionales. Pour la première fois un citoyen de Quart siège au Conseil régional. Nous savons que tu auras toujours dans le cœur ta commune et que tu continueras à travailler pour faire croître notre territoire* ».
Barocco a aussi rassuré les alliés sur le futur de la Junte et de la majorité : « *Le patrimoine politique qu'Andrea Rosset a cimenté est une ressource précieuse qui ne doit pas diminuer. Grâce à l'aide de chacun, je suis certain que les accords seront respectés et que nous pourrons continuer à travailler unis dans l'intérêt de Quart* ».
La parole est ensuite passée à Rosset qui, ému, a remercié les personnes présentes : « *Mon élection* – a-t-il ajouté – *n'est pas le résultat d'une seule personne, mais plutôt de l'engagement de tout le monde, le résultat positif d'un travail collectif important. Je travaille auprès de l'administration de Quart depuis 1980 et je ne peux me dispenser de faire un pas en arrière en me remémorant avec émotion Renzo Barocco, auquel je dois tant pour mon parcours politique qui, à présent, me voit assumer la responsabilité importante de conseiller régional* ».
Le syndic Rosset cèdera officiellement son écharpe le 1er juillet, jour où il siègera pour la première fois au Conseil régional.
L'Assemblée s'est poursuivie avec l'approbation du compte-rendu financier 2007. L'assesseur compétent Barocco a affirmé à ce sujet : « *Il s'agit d'un bilan qui reflète la situation financière positive de l'administration ; qui comme par le passé, peut compter sur le respect du pacte de stabilité et sur l'avis positif du réviseur des comptes. Nous pouvons compter sur une activité orientée vers la gestion efficace des services communaux, avec une attention particulière à la réalisation d'œuvres publiques, parmi lesquelles la restructuration de Villa Pesando, l'adaptation du réseau de l'aqueduc, la réalisation de l'alpage Léchy, la construction d'un rond-point au service du centre habité de Villefranche, la restauration du four de Jeanceyaz-Cretallaz, qui sont importantes pour le développement de notre communauté* ».

Aymavilles : Un nouveau site internet promotionnel

Depuis le 13 juin dernier, à Aymavilles, est en ligne un nouveau site pour faire la promotion touristique de la commune. La page web (www.aymavilles.vda.it) qui a été présentée au château a été réalisée dans le cadre du projet de développement touristique « Arc d'Aymavilles ». L'initiative, réalisée par l'administration communale en collaboration avec le « Projet Formation », a permis également la publication de matériel d'information et de la nouvelle version d'un plan en trois dimensions consacré au territoire. Le site présente la commune comme « une terre de vins et de châteaux, entre les montagnes ». Au-delà des informations pratiques pour organiser ses vacances, le site présente les attractions principales du lieu : le château et les églises, l'aqueduc du Pont d'Ael, les vignobles, les fêtes, le mur d'escalade naturel d'Ozein et les itinéraires les plus intéressants. La création de ce site internet veut être le point de départ pour d'autres promotions. *« Aymavilles est déjà pourvu de nombreux attraits touristiques, qui toutefois ne sont pas encore liés entre eux, ni disponibles. Les différentes composantes doivent donc être intégrées, les initiatives doivent être augmentées, une image du lieu doit être promue et une politique touristique doit être élaborée, à travers une stratégie participative ».* Le projet « Arc d'Aymavilles » s'est déroulé entre 2006 et 2007, grâce à un financement provenant du Fonds social européen, avec l'objectif de rationaliser les ressources actuelles et d'engager les opérateurs dans des stratégies communes de valorisation.
Ce projet a vu la participation de 46 entreprises locales comme les interprètes du tourisme local, de l'hôtelier au guide de la nature, en passant par l'architecte paysagiste.

Valsavarenche : Le refuge Chivasso a été cédé à la commune

Le refuge « Città di Chivasso », situé à 2064 mètres d'altitude au Col Nivolet, a été cédé par la Région Vallée d'Aoste, à titre gratuit, à la Commune de Valsavarenche, puisqu'il fait partie de ce territoire depuis toujours. Propriété à l'origine du Ministère de la Défense et ensuite de celui des Finances, le bâtiment, après son passage à la Région en 2002, avait été confié pour un certain temps à la section du « Club Alpin Italien » de la ville de Chivasso. Le gérant actuel, qui s'occupe de la structure depuis 22 ans, a sollicité en vain, auprès du CAI, des travaux de restructuration du refuge. Maintenant, l'Administration municipale voudrait rendre au refuge sa vocation touristique et culturelle (il est doté d'une bibliothèque), mais celle-ci est confrontée aux frais de restructuration de l'ensemble qui s'élèvent à plus d'un million d'euros, à la durée des travaux et aux limites imposées par le Parc national du Grand-Paradis.

Sarre : Travaux sur la route des Salasses

L'Administration communale se chargera de porter à terme la réalisation des travaux de nettoyage le long de la route qui relie la route régionale n°41 des Salasses à la zone habitée de Thouraz.
« *La végétation spontanée qui pousse sur les talus* – précise le syndic Diego Empereur – *et qui envahit la route, crée sûrement un danger pour ceux qui transitent le long de la route pour arriver au lieu-dit Thouraz.*
Après une première intervention exécutée durant la dernière saison estivale, permettant d'atteindre le lieu-dit de Challançon, au cours des prochains mois nous finirons le nettoyage de la route, avec une dépense légèrement inférieure à 20 mille euros ».
Une fois les travaux les plus importants terminés, qui prévoient aussi de couper les plantes et les arbustes se trouvant sur la chaussée, la manutention normale de la route sera effectuée deux fois pendant les mois d'été.

LE CALEPIN

par Lucien Caveri www.caveri.it

Le "non" de l'Irlande au Traité de Lisbonne a produit à Bruxelles, où j'étais la semaine passée pour la session du Comité des Régions, deux sentiments contrastants. Le premier – malheureusement caractéristique des italiens – est une certaine attitude hautaine respect à ce referendum. Du genre: que veulent-ils ces irlandais, qui ont eu beaucoup d'argent de la part de l'Europe. Ou bien: il s'agit d'un petit pays et donc insignifiant. Ou encore: il faut faire mine de rien et poursuivre également avec la ratification du Traité. Le deuxième – dans lequel je me reconnais davantage – est plein de raisonnements problématiques. Le "non" irlandais arrive sur le Traité de Lisbonne qui était objectivement peu de chose respect au long et articulé Traité constitutionnel repoussé par la France et par les Pays-Bas, avec un précédent difficile à effacer. Il s'agissait d'un compromis à la baisse dont l'échec démontre vraiment la délicatesse du passage dans lequel se trouve aujourd'hui le long chemin de l'intégration européenne. La ratification prévoit l'unanimité et donc les règles doivent être respectées et des raccourcis n'existent pas, que ça vous plaît ou non, et si d'autres Pays – y comprise l'Italie – auraient choisi la consultation populaire, les voix négatives auraient été plus d'une.
Mais le débat entre les deux positions opposées risque d'être inutile si l'occasion n'est pas propice pour comprendre les doutes, les préoccupations, les peurs de l'opinion publique des différents pays européens. L'Union européenne est éloignée, incompréhensible, peu démocratique et ces éléments doivent être apportés en superficie et non cachés, en cachant la poussière sous le tapis. Les fédéralistes comme nous oscillent comme une pendule entre l'adhésion émotive et idéale à l'Europe comme grande occasion pour une liberté majeure pour les petits peuples comme le notre, et la conscience que de fédéralisme, dans l'actuelle construction, il y en a peu, mais il s'agit plutôt de l'addition improbable des défauts des vieux Etats qui tiennent dans les mains le destin de l'Union européenne.
Il serait intéressant – et partiellement je l'avais fait dans un essai d'un livre sur l'Europe du Conseil régional qui n'est pas encore sorti – mettre en parallèle l'histoire de l'après-guerre de notre Région avec les principales étapes contemporaines du chemin relatif à l'européisme. Le risque, même chez-nous, est celui de n'avoir pas la pleine conscience des pours et des contres de l'intégration européenne et qu'à la fin fait jeu une position populiste de destruction complète.
Dans ces termes ce serait une grave ingénuité, tandis que le travail d'analyse et de critique doit être accompagné du dessin des alternatives réelles possibles, en évitant de gâcher tout, en donnant exclusivement espace politique au réapparaitre de vieux nationalisme, qui sont prêts à reprendre le scenario politique. Les valdôtains doivent savoir quel poids auront les Régions, les minorités linguistiques, la coopération transfrontalière, les petites dimensions et beaucoup d'autres choses dans l'Europe de demain, et c'est pour cette raison que le projet politique pour notre futur doit faire face même au débat en cours en Europe.

MANIFESTATIONS

Samedi 28 juin 2008
FONTAINEMORE - *Promenade photographique et géologique*
BARD - *ForteMusica – 3ème édition*
PONTBOSET - *Soirée dansante*
GRESSAN - *Agility dog*
CHAMPDEPRAZ - *Fête des friandises*
MORGEX - *Motorock – Rassemblement de motos*
VALGRISENCHE - *Concert*
VALPELLINE - *Concert*
VALTOURNENCHE - *Fête traditionnelle et processions*

Dimanche 29 juin 2008
CHAMPORCHER - *Les mille fleurs de la vallée de l'Alleigne dans la nature et dans les fromages*
AVISE - *Fête de la crème Chantilly*
MONTJOVET - *Feux de la Saint-Pierre*
SARRE - *Feux de la Saint-Pierre*
GRESSAN - *Agilty dog*
FONTAINEMORE - *«Les pierres du Lys» - excursion géologique et historique-architecturale*
PONTBOSET
Fête de la Pro Loco de la 7ème Communauté de Montagne
CHAMPORCHER – Parc du Mont-Avic - *Tous les mardis de juillet et d'août Excursion guidée*
MORGEX - *Fête patronale de Revers*
NUS - *La lune et les feux, une nuit sur le Mont-Morion*
VERRAYES - *Feux de la Saint-Pierre*
FÉNIS - *Fête des maquisards de la Suelvaz*

Mardi 1er juillet 2008
HÔNE - *Projection de films pour enfants*
VALGRISENCHE - *Activités pour enfants - Visite du barrage «Beauregard»*
VALSAVARENCHE - *Visite d'une culture de plantes officinales*
VALSAVARENCHE - *Au parc aventure avec le guide*
COGNE - *Excursion sur la «Pointe Tersiva»*
Du 1er juillet au 31 août
AYAS - *Animation pour enfants*

Mercredi 2 juillet 2008
COGNE - *Visite thématique au jardin botanique «Alpin Paradisia»*
VILLENEUVE - *Visite guidée à la «Cattedrale della Luce»*
FÉNIS - *Cabaret*

Jeudi 3 juillet 2008
COGNE - *Connaissons le ciel - Trekking*
Promenade agrotouristique avec les guides de la nature

Vendredi 4 juillet 2008
HÔNE - *Fête au hameau de Biel*

Samedi 5 juillet 2008
ANTEY-SAINT-ANDRÉ - *Soirée dansante*
COGNE - *Conférence été 2008*
Rassemblement de voitures suisses d'époque
VALSAVARENCHE - Redécouvrir le vélo tout terrain (VTT)
MORGEX - *Hellas - «Un arcipelago di musiche dalla Grecia»*
NUS - *Fête patronale de Champlaisant*